

L'interco Normandie Sud Eure améliore ses services de gestion des déchets pour l'année 2025.

Le 03/12/2024

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'amélioration continue de la gestion des déchets, l'Interco Normandie Sud Eure met en place plusieurs nouvelles mesures et ajustements à compter du 1^{er} janvier 2025. Ces évolutions visent à optimiser le tri, la revalorisation et la collecte des déchets tout en répondant aux attentes des habitants.

1. Harmonisation des jours et horaires d'ouverture de ces 4 déchetteries

Dans le cadre de son engagement à améliorer les services de gestion des déchets, l'Interco Normandie Sud Eure a repensé les horaires et jours d'ouverture des déchèteries à partir du 1^{er} janvier 2025. Les 4 déchèteries du territoire, Breteuil, Verneuil-d'Avre-et-d'Iton, Mesnils-sur-Iton et Rugles, seront désormais accessibles à tous les habitants du territoire de Normandie Sud Eure. Cette réorganisation vise à offrir un meilleur service aux usagers tout en garantissant les conditions de travail optimales pour les équipes en charge de la gestion des déchèteries.

Nouveaux jours et horaires d'ouverture :

- **Période d'hiver** (du 1^{er} novembre au 31 mars) :
 - De 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45
- **Période d'été** (du 1^{er} avril au 31 octobre)
 - De 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45
- Fermeture **dimanche et lundi** toute l'année.

Cette harmonisation va permettre d'améliorer l'efficacité de la collecte des déchets tout en veillant à la qualité de service, aux bénéfices des usagers et du personnel des déchèteries.

2. Modernisation du parc de colonnes aérienne pour le verre

L'Interco Normandie Sud Eure a déjà remplacé plusieurs colonnes à verre en mauvais état en 2024. En 2025, la modernisation de ces colonnes se poursuit sur l'ensemble du territoire.

L'objectif est de moderniser et de densifier le parc de colonnes aériennes pour la collecte du verre, afin de faciliter l'accès à ces points de recyclage et encourager le geste du tri des emballages en verre.

Les Baux de Breteuil



Bourth



3. Retrait des colonnes d'apport volontaire papiers et cartonnette

À compter du 1^{er} janvier 2025, la collecte en apport volontaire des papiers et cartonnettes ne se fera plus, les emballages et papiers graphiques devront être déposés exclusivement dans les bacs jaunes et sacs jaunes mis à disposition des foyers. Les colonnes pour les papiers et cartonnettes seront retirées progressivement durant la dernière semaine de décembre.

Ce changement concerne les communes suivantes : Ambenay, Bois-Arnault, Bois-Anzeray, Bois-Normand-près-Lyre, Chaise-Dieu-du-Theil, Chambord, Chéronvilliers, Juignettes, La Haye-Saint-Sylvestre, La Neuve-Lyre, La Vieille-Lyre, Les Bottereaux, Neaufles-Auvergny, Rugles et Saint-Antonin-de-Sommaire.

Cette évolution vise à simplifier le tri et à améliorer l'efficacité de la collecte, en concentrant principalement les efforts sur un seul dispositif de collecte. Les habitants pourront ainsi trier plus facilement et de manière plus cohérente.



4. Collecte des sapins de Noël naturel

Depuis 2018, l'Interco Normandie Sud Eure met en place une collecte des sapins de Noël naturels dont l'objectif est d'offrir une seconde vie à ces déchets issus des fêtes de fin d'année. Alors, cette année encore, ce service sera proposé du **26 décembre 2024 au 12 janvier 2025** pour permettre aux habitants de se débarrasser de leurs sapins de manière éco-responsable.

Les sapins naturels devront être déposés sans décorations ni supports (neige artificielle, sacs, pied artificiel, etc.) aux points de collectes prévus à cet effet dans les communes de :

- Bourth
- Rugles
- Breteuil
- Chambois
- La-Vieille-Lyre
- Marbois
- Mesnil-sur-Iton

- Tillières-sur-Avre
- Verneuil-d'Avre-et-d'Iton.

Ces sapins seront ensuite recyclés pour contribuer à la production de broyats et de chauffage.

**COLLECTE
DES SAPINS**

Déposez votre sapin naturel aux points de collecte
dans les communes suivantes :

**Bourth - Rugles - Breteuil - Chambois - La Vieille Lyre -
Marbois - Mesnils-sur-Iton - Tillières-sur-Avre - Verneuil-
d'Avre-et-d'Iton.**

DU 26/12/24 AU 12/01/25

SONT ACCEPTÉS

Les sapins naturels :

- sans décoration
- sans neige artificielle
- sans sac
- sans pied artificiel

Les sapins artificiels
et autres objets
doivent être déposés
en déchèterie.

INTERCO
NORMANDIE
SUD EURE

dechets@inse27.fr - 02 32 35 58 00

5. Compostage : transformons nos biodéchets en ressources

En 2025, l'Interco Normandie Sud Eure met en place de nouvelles mesures pour encourager le compostage à domicile et une gestion plus responsable des biodéchets. Cette initiative s'inscrit dans une démarche éco-responsable visant à réduire l'impact environnemental des déchets organiques tout en favorisant le recyclage naturel.

Des composteurs sont distribués gratuitement aux habitants de Normandie Sud Eure, sur présentation d'un justificatif de domicile. Ces composteurs permettent de recycler les biodéchets et ainsi de réduire l'impact environnemental des déchets ménagers.

Un conseil important : en raison du poids des composteurs, il est recommandé de venir accompagner ou de prévoir un moyen de transport pour les emporter.

Vous pouvez dès à présent retrouver tous les éléments concernant le tri de vos déchets sur : www.inse27.fr

Contact déchets :

dechets@inse27.fr

02.32.35.58.99.

6. Sortie du calendrier 2025 de collecte des déchets

Le calendrier 2025 de collecte des déchets est accessible en ligne sur le site www.inse27.fr et sera distribué progressivement dans les boîtes aux lettres de tous les foyers à partir du 1^{er} janvier 2025. Ce calendrier détaillera les dates de collecte des ordures ménagères ainsi que celles dédiées au tri sélectif. Pour 2025, aucun changement de fréquence, ni de jour de collecte pour l'ensemble des communes.

Contact presse :

Cyrielle VAN EYNDE

06 07 34 05 79

cyrielle.vaneynde@inse27.fr